



# SCHEMA DE MUTUALISATION

- Conseil Communautaire du 15/12/2015 -

## Le Schéma de mutualisation c'est :

- ✓ une obligation législative
- ✓ un moyen d'améliorer notre organisation
- ✓ un projet construit méthodologiquement sur mode participatif
- ✓ un document complet et détaillé
- ✓ des propositions issues des concertations des groupes de travail
- ✓ des échéances à venir pour sa mise en œuvre

**C'est aussi un projet construit collectivement et fédérateur.**

## **Le Schéma de mutualisation des services**

s'inscrit dans un cadre législatif (article L 5211-39 du CGCT)

L'année qui suit le renouvellement général des conseils municipaux, un rapport est rédigé sur les mutualisations de services entre les services de l'EPCI et ceux des communes membres.

Ce rapport comporte un projet de **schéma de mutualisation** des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat.

Le schéma de mutualisation fait l'objet d'une évaluation annuelle présentée à l'assemblée délibérante.

## Le Schéma de mutualisation des services

c'est : Une démarche d'amélioration et de rationalisation

### Les objectifs sont :

- Améliorer le service public offert à la population sur l'ensemble du territoire communautaire
- Assurer la mise en œuvre optimum du projet de territoire
- Garantir entre collectivité, EPCI, élus et agents une meilleure fluidité et efficacité dans la gestion des dossiers
- Optimiser l'efficienne de la gestion territoriale

## Les étapes de la construction du Schéma de mutualisation

- Etablissement d'un calendrier et des étapes de réalisation
- Définition des objectifs de mutualisation au regard du projet communautaire
- Etats des lieux
  - de l'existant en matière de mutualisation
  - de moyens des communes sur le territoire (effectifs, budgets...)
  - des attentes et besoins des communes
- Concertation, écoute, échanges pour imaginer de nouvelles mutualisations
- Elaboration des propositions
- Rédaction du schéma de mutualisation



## Schéma de mutualisation

## UN PROJET CONSTRUIT MÉTHODOLOGIQUEMENT

- Décembre 2014** Initiation de la démarche par le comité de pilotage  
Premiers éléments de diagnostic des communes membres
- Février** Elaboration d'une proposition de méthodologie et de calendrier  
Constitution d'une cellule technique chargée de l'administration de la démarche
- Mars** Présentation de la méthodologie en comité de direction et en réunion des DGS  
Finalisation du diagnostic pour la cellule technique  
Réunions dans les communes avec les Maires et les DGS. Envoi préalable d'un questionnaire de recensement des suggestions et besoins des communes.
- Avril** Bureau communautaire pour restitution du diagnostic et amorce des grands objectifs  
Analyse du diagnostic consolidé : organisations, effectifs, coûts, besoins des communes, mutualisations actuelles  
Détermination des grands objectifs d'amélioration et mise en corrélation avec le projet de territoire  
Définition des objectifs structurels du futur dispositif de mutualisation
- Mai** Constitution de groupes de travail thématiques sur les différents modes de mutualisation
- Juin** Approbation par le bureau communautaire de la trame générale du projet de mutualisation  
Mise en place des groupes de travail sur la déclinaison des orientations et la définition des actions de mutualisation
- Septembre** Propositions et suggestions des différents groupes de travail
- Octobre & Novembre** Consolidations des propositions et rédaction du schéma de mutualisation
- Décembre** Approbation par le conseil communautaire

**I. Un contexte adéquat à une démarche pertinente**

- A) La réforme territoriale
- B) Le contexte budgétaire et financier des CT
- C) La nécessité d'une nouvelle gouvernance territoriale
- D) L'efficacité des politiques publiques comme nouvel enjeu de la gestion territoriale

**II. Les enjeux du territoire yonnais**

- A) Une nouvelle dynamique communautaire — le projet de territoire 2015/2025
- B) Une vision consolidée de l'action publique territoriale
- C) L'obligation de retrouver des marges de manœuvre financières
- D) Une organisation territoriale cohérente et performante au service du territoire
- E) Viser à améliorer l'attractivité du territoire

**III. Une méthodologie basée sur l'analyse des besoins et la participation**

- A) Les fondements juridiques
- B) Pilotage de la démarche
- C) La structuration de la méthodologie
- D) L'analyse par mode de mutualisation
- E) L'organisation de la concertation et du travail participatif

**IV. Le diagnostic**

- A) L'Etat des lieux des effectifs et des organisations
- B) Les perspectives budgétaires
- C) Le recueil des attentes des communes
- D) Synthèse du diagnostic et précision des enjeux

**V. Les objectifs et orientations opérationnelles du schéma de mutualisation**

- A) L'étude sur l'accroissement des compétences communautaires
- B) Agir en complémentarité pour des politiques publiques efficaces EPCI et communes
- C) Renforcer la performance des services
- D) Rechercher des économies budgétaires par mutualisation et rationalisation des services
- E) Créer une plate-forme d'expertise à destination des communes -> renforcer la qualification administrative
- F) Créer des outils d'observation du territoire

**VI. Propositions et synthèse des groupes de travail**

- A) Déroulement des travaux dans les ateliers
- B) Le rendu technique par atelier (1 fiche par atelier)
- C) Synthèse générale et validation

## **VII. Le schéma de mutualisation**

- A) Dispositions générales
- B) Perspectives d'évolution des compétences communautaires
- C) Constitution d'une organisation unique des services de la Communauté d'Agglomération et de la Ville de La Roche-sur-Yon
- D) Création d'une plate-forme d'expertise à destination des communes
- E) Les dispositifs de mutualisation sectoriels
- F) Conventions

## **VIII. Gouvernance et évaluation du dispositif**

- A) Des instances mutualisées
- B) La gestion des conventions
- C) Bilan financier
- D) Régulation et perspectives

**Synthèse des propositions des groupes de travail**

*Se déclinent selon 5 grandes catégories*

- Evolution des compétences communautaires
- Groupement de commandes pour une gestion mutualisée de la commande publique
- Mise à disposition d'expertise et services à la carte avec interventions ponctuelles
- Mise en place de plateforme d'échanges et de pratiques
- Mutualisation de services notamment entre l'EPCI et la Ville

## Schéma de mutualisation

## PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES DES GROUPES DE TRAVAIL

Groupe de travail	Propositions opérationnelles	Principales modalités de mise en oeuvre	échéance
<b>Personnes Agées</b>	<p>Travail en réseau sur les groupements de commandes</p> <p>Transfert de compétence avec le soutien d'un cabinet pour un diagnostic préalable</p>	<p>Lancement d'une étude sur le diagnostic Personnes âgées sur l'ensemble du territoire communautaire avec propositions d'organisation juridique de structuration opérationnelle et d'actions concrètes.</p>	
<b>Schéma d'organisation des Equipements Sportifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre d'un logiciel partagé de gestion des équipements</li> <li>- Groupement en matière d'achat</li> <li>- Mise en place d'une manifestation sportive fédératrice sur l'ensemble du territoire</li> <li>- Transfert de la politique sportive piscine patinoire</li> <li>- Sport de haut niveau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est proposé de mettre en commun les plannings d'utilisation de l'ensemble des équipements des communes membres. La direction des sports et la DSI vont travailler sur l'élaboration d'un logiciel susceptible d'être mis en réseau</li> <li>- Groupement d'achats en matière d'équipements et de fournitures sportives</li> <li>- Réflexion et étude sur l'organisation d'un événement sportif fédérateur pour le territoire communautaire, course de fond, cycliste, etc...</li> <li>- Etude sur le transfert des activités sportives relatives aux piscines, patinoire : clubs sportifs, scolaires, CE etc...</li> <li>- Etude sur la définition des activités susceptibles d'être transférées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sept 2016</li> <li>- dès mars 2016</li> <li>- étude 2016 pour programmation 2017</li> <li>- Pour lancement sept 2016</li> <li>- Pour déc 2016</li> </ul>

## Schéma de mutualisation

## PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES DES GROUPES DE TRAVAIL

Groupe de travail	Propositions opérationnelles	Principales modalités de mise en oeuvre	échéance
<b>Transport pédagogique</b>	Proposition de transport des écoles des 15 communes vers l'équipement Piscine-Patinoire et équipements communautaires	Etude sur prise en charge ou groupement de commande transport scolaire piscine / patinoire et équipements communautaires (avec mutualisation des déplacements)	Avril 2016
<b>Finances</b>	<p>Mise à disposition d'expertise en matière de veille juridique et financière</p> <p>Mise en place de réunion thématique sur la dette et la trésorerie</p> <p>Mise en place d'un observatoire de la dette</p> <p>Mise en place d'un observatoire fiscal</p> <p>Mise en place d'un observatoire d'analyse financière</p> <p>Accompagnement dans la recherche de financement</p>	<p>Dans le cadre de la mise en place d'une direction des finances mutualisée, une fonction observatoire va être créée pour les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de la dette et de la trésorerie</li> <li>- Suivi de la fiscalité</li> <li>- Analyses financières rétrospectives</li> <li>- Simulations prospectives</li> </ul> <p>De même, seront organisées des ressources internes à destination des communes telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expertises juridiques, comptables, financières,</li> <li>- Soutien méthodologique dans les recherches de financement</li> <li>- Suivi des fonds de concours et dotations diverses</li> </ul> <p>Il conviendra de définir les modalités d'organisation de ces interventions, délais de saisine, de traitement, données à fournir, confidentialité, planification etc...</p> <p>Le principe général proposé est la gratuité sous réserve de comptabilité avec la charge de travail et le recours éventuel à un prestataire externe.</p>	Septembre 2016

## PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES DES GROUPES DE TRAVAIL

<b>Ressources humaines</b>		Mise en place d'un réseau de correspondant RH	Désignation par chaque commune	Avril 2016
	Recrutement	Mise en commun des candidatures Diffusion des annonces de recrutements des communes de l'agglomération Réalisation du processus de recrutement pour les communes volontaires	Transmission aux communes des annonces de recrutement – transmission réciproque à l'EPCI Transmission des CV correspondants Organisation des recrutements (sélection CV, jury, épreuves...) pour les communes demanderesses	Juin 2016
	Formation	Ouverture des formations internes de la Ville de LRSY et de l'agglomération aux agents des communes de l'agglomération Partager les formateurs internes et les espaces de formations	Information partagée préalable sur les sessions de formations organisées en interne ou en intra. Proposition d'intégration d'agents des communes Mutualisation des formateurs et des locaux (et moyens)	Juin 2016
	Paye et carrière	Transfert à terme de la gestion de la paie et de la carrière pour les communes volontaires	Etude par la DRH Agglo / Ville de la prestation gestion paie / carrière à destination des communes Détermination des tâches et étude des coûts -> participation des communes à envisager	Sept 2016

## Schéma de mutualisation

## PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES DES GROUPES DE TRAVAIL

<b>Juridique / commande publique / assurances</b>	Etudes juridiques	Mise en place de prestation à la demande de réalisation d'études juridiques	- Consultations juridiques formalisées par la direction des affaires juridiques mutualisée : définir délais et conditions de saisine, délais de réponse	Sept 2016
		Diffusion de documents, notes, études à l'ensemble des communes de l'agglomération	- Base de données documentaire partagée	Janvier 2017
		Prestation de conseils sur sollicitation	- Conseils juridiques	Avril 2016
	Marchés publics	Mise en place d'une plateforme d'échange de documentation et d'échéances des marchés	-Création d'une plate-forme numérique de recensement des échéances de marchés, des actes de lancement des procédures de passation concernant l'agglomération et les communes membres	Sept 2016
		Groupement de commandes	- Mise en place d'un dispositif permanent de groupement de commandes à disposition des communes	Sept 2016
	Assurances		- Actions d'expertises et d'analyse au profit des communes - Groupement de commandes pour consultation des garanties	Sept 2016

## Schéma de mutualisation

## PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES DES GROUPES DE TRAVAIL

<b>Systèmes d'informations</b>	- Mutualisation complète de la DSI sur l'ensemble de l'agglomération	- Un diagnostic général des applications et du parc réseau sera lancé début 2016 pour l'ensemble des communes. L'étude sur la mise en cohérence et l'harmonisation sera engagée à la suite portant sur la pertinence et les impacts d'une mutualisation totale.	- déc 2017
	- Rationalisation et centralisation des achats	- Il est proposé d'organiser des groupements de commande pour l'acquisition de logiciels et matériels informatiques.	- avril 2017
	- Favoriser les économies d'échelles en frais de télécommunications	- De même pour les procédures de consultation en matière de télécommunications	- avril 2016
	- Partager les outils de GRC	- la ville de la Roche sur Yon a mis en service et mutualisé avec l'agglomération une plate-forme de gestion des relations avec les citoyens. Il est proposé de développer cette plate-forme dans les autres communes.	- avril 2016
	- Etude d'un dispositif mutualisé de sauvegarde	- les communes connaissent des difficultés dans la maintenance de leurs installations informatiques. La DSI peut mettre en place avec elles une hotline centralisée permettant d'analyser les différentes problématiques techniques ou fonctionnelles	- déc 2016
	- Mise en place d'une hotline centralisée	- de même, il est proposé qu'une expertise de premier niveau soit effectuée par la DSI mutualisée : cette intervention ne donnerait pas lieu à tarification, la DSI se limitant à un premier diagnostic et une estimation (ou devis) du coût de résolution.	- sept 2016
	- Mise en place une expertise de premier niveau pour les communes	- Cette étude pourrait porter après validation des élus sur la mise en œuvre d'un réseau informatique commun.	- sept 2016
	- Aboutir à un réseau informatique commun		- déc 2017

## Schéma de mutualisation

## PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES DES GROUPES DE TRAVAIL

<p><b>Plate forme ingénierie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 domaines d'expertises identifiés : assistance à la maîtrise d'ouvrage, conduite d'opération, maîtrise d'œuvre interne, gestion et maintenance, ingénierie territoriale</li> <li>- Mise en place d'un observatoire de l'ingénierie proposant des réunions thématiques régulières</li> <li>- Mise en place d'une plateforme d'échange de connaissance</li> <li>- Apport d'expertise en AMO par l'apport d'outils d'aide à la décision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les directions communautaires mutualisées sont susceptibles d'intervenir pour le compte des communes membres dans chacune de ces catégories. Une procédure sera mise en place précisant :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'expression du besoin</li> <li>- la date souhaitée de mise en service</li> <li>- les contraintes d'exécution</li> <li>- l'estimation par la direction intervenante</li> <li>- le calendrier et les délais d'intervention</li> <li>- la méthodologie proposée</li> <li>- la tarification de la prestation</li> </ul> </li> <li>- A l'instar de la formation, il est proposé d'organiser des réunions thématiques concernant tous les domaines de l'ingénierie territoriale à destination de l'encadrement des communes. Un observatoire spécifique et une plateforme d'échange d'information peuvent être constitués et partagés. Des outils spécifiques (logiciels, d'ordonnancement des tâches, système d'information géographique, plan...) peuvent être mis à disposition des communes</li> </ul>	<p>Janvier 2017</p>
<p><b>Environnement / voirie / éclairage public</b></p>	<p>Apport d'expertise Offre de service à la carte sous réserve de programmation pour intégration dans le plan charges</p>	<p>Les mêmes prestations que précédemment peuvent être effectuées sous réserve d'intégration dans le plan de charge de la direction sollicitée</p>	<p>Janvier 2016</p>

## Schéma de mutualisation

## PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES DES GROUPES DE TRAVAIL

<p><b>Culture / Sports</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le réseau intercommunal de lecture publique</li>   <li>- Développer les actions culturelles dans le cadre des activités péri éducatives</li>   <li>- Mise en place d'un agenda commun des manifestations culturelles et sportives sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une étude est actuellement en cours sur la mise en réseau des médiathèques avec la mise en place d'un logiciel commun pour répertorier les ouvrages disponibles et les conditions de prêts.</li> <li>Une réflexion a été lancée récemment par les élus pour étendre la compétence médiathèque à tous les équipements sur le territoire communautaire.</li> <li>- Dans le cadre des activités péri-éducatives, il est proposé d'organiser de manière mutualisée des activités culturelles à caractère pédagogique.</li> <li>- Le recensement et la diffusion de l'ensemble des manifestations culturelles et sportives sur tout le territoire communautaire paraît pertinente. La Direction de la Communication organisera le recueil des dates en provenance des communes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sept 2016</li>   <li>- Sept 2016</li>   <li>- Sept 2016</li> </ul>
<p><b>Education / péri-scolaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une plateforme d'échanges de données et d'informations</li> <li>Mise en place de formations communes</li> <li>Partage du portefeuille d'intervenant pour les rythmes scolaires</li> <li>Echanges de pratiques</li> <li>Mise en place de projets partagés sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des données d'informations sur les activités périscolaires peuvent être partagées à partir d'une plateforme dédiée, échanges de pratique, intervenants communs, formations communes, conférences pédagogiques sont susceptibles d'être organisées à destination de toutes les communes</li> </ul>	<p>Sept 2016</p>

## Schéma de mutualisation

## PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES DES GROUPES DE TRAVAIL

<b>Service à la population / services administratifs / communication</b>	- Expertise mise à disposition (réfèrent identifié, partage des procédures) Plate-forme documentaire	- Mise à disposition d'expertise et de conseil : état-civil, élections, documentation, procédures, séance de formation, etc...	- Sept 2016	
	- Proposition d'abonnement commun aux revues spécifiques - Formations internes élargies aux agents des communes de l'agglomération - Création d'un grand événement communautaire	- groupement de commandes pour les fournitures administratives	- 2017	
<b>Prévention / sécurité</b>	- Intervention possible du service de médiation sociale sur le territoire	- Mutualisation possible du service de médiation sociale. Participation à définir selon l'amplitude d'intervention	- Sept 2016	
	- Recensement des équipements pouvant servir dans le cadre du PCS sur le territoire - Etude sur la mutualisation des services de police	- Mise en commun des moyens et équipements en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.	- Janvier 2017	
<b>Ateliers techniques</b>	Magasin commun	Groupement de commandes sur produits Accompagnement et conseil en achat (amélioration des délais...)	- Un groupement de commande peut être organisé pour l'achat en commun de fournitures techniques. Le magasin mutualisé Ville / Agglo peut organiser la gestion de certaines fournitures moins fréquentées.	Janvier 2017
	Mutualisation de matériel	Prêt de matériel spécifique Entretien partagé	Il est proposé de lancer une étude sur les besoins en matériel spécifique (engins, véhicules des communes). Une gestion partagée peut être mise en œuvre.	Janvier 2017

## Schéma de mutualisation

## PROPOSITIONS INSCRITES DANS LA DUREE

Une offre de services à la carte pour des prestations intellectuelles et échanges d'informations

- . Mutualisation des services ville / agglomération
- . Organisation des procédures des groupements de commande
- . Utilisation partagée des moyens matériels

Avantages pour la communauté d'agglomération :

- facilité et rapidité de mise en œuvre,
- ne nécessite pas d'investissement

Avantages pour les communes :

- grande liberté d'usage pour les communes (accès ponctuel à un service)
- accès à des expertises déjà réalisées

Possibilité à  
court terme

Possibilité à  
moyen terme

Possibilité à  
moyen et  
long terme

Des prestations de services mises en place nécessitant des engagements dans la durée

Un engagement à long terme pour des prestations nécessitant des investissements (matériels, structures) ou des transferts d'équipements (culturels ou sportifs) et de charges

Les premières réussites des offres à la carte encourageront un accroissement de l'intégration

## **A/ Transferts de compétences**

- Aérodrome dans le cadre du développement économique
- Extension de la compétence gestion des équipements culturels :
  - musiques actuelles avec partenariat Fuzz'yon
  - Médiathèques / bibliothèques sur tout le territoire communautaire
- Ateliers et usines relais
- Loi NOTRe du 7 août 2015 :
  - compétences obligatoires**
    - création, aménagement, entretien, gestion des zones d'activités commerciales et artisanales ; politique locale du commerce ; soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
    - eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;
    - gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
  - compétences facultatives**
    - action sociale d'intérêt communautaire – création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ;
    - création et gestion de maisons de services au public ;
    - voirie d'intérêt communautaire : contournement Sud et Nord ?
    - Parking d'Intérêt communautaire

## **B/ Mutualisation totale des services de la Ville et de l'Agglomération de La Roche-sur-Yon**

- création d'une direction générale mutualisée : 1 DGS et 3 DGA (au lieu de 2 DGS et 7 DGA)
  
- organisation des directions selon 4 pôles de politiques publiques :
  - pôle Services à la population
  - pôle Gestion / Ressources
  - pôle Aménagement / Développement / Planification
  - pôle Espaces publics / Equipements
  
- concentration des missions et réduction du nombre de directions : 20 au lieu de 27
  
- mise en place de services communs :
  - Direction Générale
  - Cabinet / Communication
  - Finances / Marchés
  - Ressources humaines
  - Affaires juridiques / assemblées
  - Systèmes d'information et développement du numérique
  
- création de nouveaux services rattachés à la direction générale :
  - suivi de gestion et évaluation
  - service d'information géographique et statistique

# Schéma de mutualisation

# PROPOSITION D'ORGANIGRAMME



## ORGANIGRAMME MUTUALISE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ET VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON

